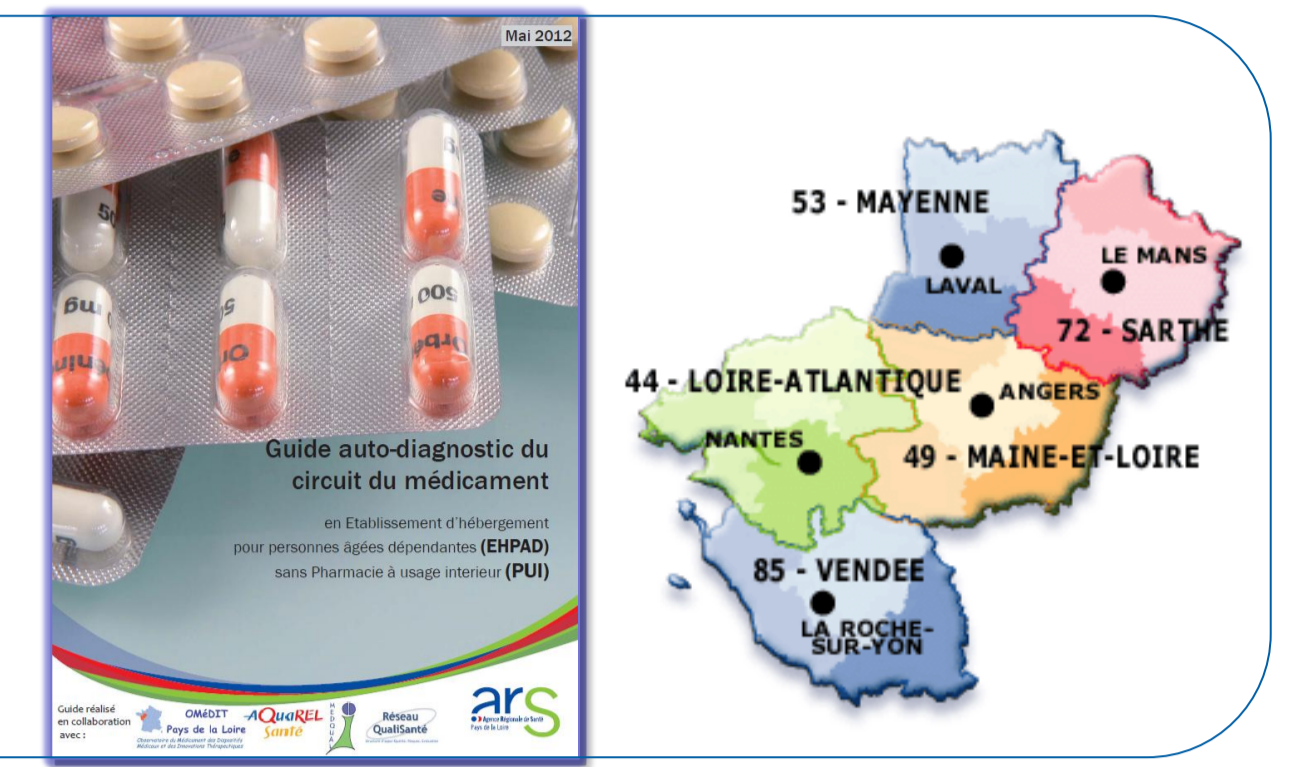


Contexte

Un outil d'autodiagnostic du circuit du médicament en EHPAD sans Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) a été mis à disposition en 2012 par l'ARS Pays de la Loire [1].

Un bilan a été réalisé à partir des résultats transmis par 80 EHPAD volontaires.

Il a été identifié dans le plan d'actions issu de ce bilan, le besoin de réaliser une trame de processus de prise en charge médicamenteuse pour les EHPAD sans PUI.

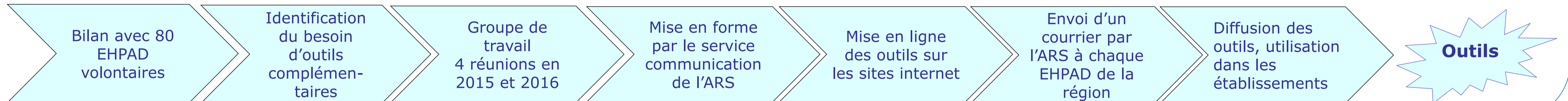


Matériel & Méthodes

Constitution d'un groupe de travail régional piloté par le Réseau AQuaREL Santé en juin 2015, dans le cadre des travaux de la Commission Personnes Agées de l'OMEDIT Pays de la Loire rassemblant :

- Professionnels représentatifs du circuit du médicament en EHPAD sans PUI, issus de l'ensemble de la région des Pays de la Loire
- Représentants de l'ARS, du Réseau AQuaREL Santé, du Réseau QualiSanté, de l'OMEDIT

Groupe de travail



Résultats

Objectifs des outils mis à disposition :

- Proposer un processus de référence (Où, Quoi, Qui, Comment, Supports) servant de base à la réflexion et aider au pilotage du processus de prise en charge médicamenteuse.
- Réduire et maîtriser les risques liés à la prise en charge médicamenteuse des résidents dans les EHPAD sans PUI.

Pour qui ?	Quel outil ?	Quel objectif ?	Quelle forme ?	
À destination des managers	Fiche d'accompagnement (1)	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les documents proposés • Proposer une conduite de projet, en s'appuyant sur un groupe pluri-professionnel représentatif des différentes étapes du processus de prise en charge médicamenteuse 		
	Didacticiel (2)	Prendre en main les outils en moins de 3mn30		
	Document détaillé (3) destiné aux personnes responsables du management de la prise en charge médicamenteuse, décrivant les étapes du processus	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir au processus de prise en charge médicamenteuse • Identifier les personnes responsables à chaque étape ainsi que leurs rôles et responsabilités • Identifier les risques prioritaires • Identifier les actions d'amélioration à mettre en place 		
À destination des professionnels	Document visuel simplifié (4) à destination des professionnels décrivant les principales étapes du processus (où, quoi, qui)	Disposer d'un support d'information pour les professionnels en poste et les nouveaux arrivants concernant ce processus		

Discussion & Perspectives

Un an après l'envoi du courrier de l'ARS aux EHPAD de la région des Pays de la Loire, il pourra être envisagé une enquête de satisfaction et d'utilisation. Ce travail s'inscrit dans les réponses au Plan national d'actions pour une politique du médicament adaptée aux besoins des personnes âgées de juillet 2014 (Axe 4, Action 17) [2], adossé à la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Le groupe de travail se réunira si l'évolution des textes réglementaires nécessite la mise à jour des outils, comme il est prévu dans le plan national d'actions.

L'intégralité des outils est accessible en flashant ce code :



ou sur les sites : www.aquarelsante.com
www.omedit-paysdelaloire.fr

[1] Auto-diagnostic du circuit du médicament en établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sans pharmacie à usage intérieur (PUI)

[2] Concertation sur le projet de loi adaptation de la société au vieillissement, Plan national d'action pour une politique du médicament adaptée aux besoins des personnes âgées